

## **Can We Speak of Cyclicity in the Evolution of Languages ? The Concept of “Deflexivity” in the Typological Evolution of the Romance Languages, the Examples of French, Italian and Romanian**

**Peut-on parler de cyclicité dans l'évolution des langues ? Le concept de déflexivité dans l'évolution typologique des langues romanes ; les exemples du français, de l'italien et du roumain**

**Se poate vorbi de ciclicitate în evoluția limbilor? Conceptul de deflexivitate în evoluția tipologică a limbilor romanice; exemplul limbii franceze, al limbii italiene și al limbii române**

**Louis BEGIONI**

CAER EA 854, AMU – Aix-Marseille -Université

Email :begionilo@voila.fr

### **Abstract**

*This article proposes a reflection on the use of the concept of "deflexivity" as part of the typological evolution of Romance languages in order to identify more general assumptions in the field of diachrony. It is not a universalist point of view insofar as Gustave William himself, the inventor of this concept, also created the concept of symmetrical "inflexity" representing all inverse operations. In our study, we limited ourselves to the analysis of deflexivity in Romance languages, particularly French, Italian and Romanian, our ultimate goal is to raise the general issues relating to the development of typological languages. For this, we compared the diachronic evolution of French and Italian by some references to Romanian to highlight points of convergence and the largest differences in particular characteristics of a typological perspective.*

### **Résumé**

*Cet article propose une réflexion sur l'utilisation du concept de « déflexivité » dans le cadre de l'évolution typologique des langues romanes afin de dégager des hypothèses plus générales dans le domaine de la diachronie. Il ne s'agit pas d'un point de vue universaliste dans la mesure où Gustave Guillaume lui-même, inventeur de ce concept, a aussi créé le concept symétrique d'inflexité qui correspond à l'ensemble des opérations inverses. Dans notre étude, nous nous sommes limités à l'analyse de la déflexivité dans les langues romanes et en particulier en français, en l'italien et en roumain, notre objectif final étant celui de soulever les problèmes généraux relatifs à l'évolution typologique des langues. Pour cela, nous avons comparé les évolutions diachroniques du français et de l'italien en faisant quelques références au roumain afin de mettre en évidence les points de convergences et les différences les plus caractéristiques en particulier d'un point de vue typologique.*

### **Rezumat**

*Acest articol propune o reflecție asupra utilizării conceptului de deflexivitate în cadrul evoluției tipologice a limbilor romanice spre a degaja ipoteze generale în domeniul diacroniei. Nu e vorba de un punct de vedere universalist în măsura încare însuși Gustave Guillaume, cel care a inventat acest concept, a creat și conceptul simetric de inflexivitate care corespunde ansamblului de*

*operațiuni inverse. În studiul nostru ne-am limitat la analiza deflexivității în limbile romanice și, în particular, în franceză, italiană și română, obiectivul nostru fiind cel de a ridica probleme generale referitoare la evoluția tipologică a limbilor. Pentru acest obiectiv, am comparat evoluția diacronică a francezei și a limbii italiene făcând referiri la română spre a pune în evidență punctele convergente și diferențele cele mai importante, în mod particular, dintr-un punct de vedere tipologic.*

**Key-words:** *general linguistics, typological linguistics, linguistics of Romance languages, historic linguistics, comparative linguistics, psychomechanics of language.*

**Mots-clés:** *linguistique générale, linguistique typologique, linguistique romane, linguistique historique, linguistique comparée, psychomécanique du langage.*

**Cuvinte cheie:** *lingvistică generală, tipologie lingvistică, lingvistica limbilor romanice, lingvistică istorică, lingvistică comparată, psihomecanica limbajului.*

## 1. Introduction:

Nous proposons dans notre étude l'utilisation du concept de « déflexivité » dans le cadre de l'évolution typologique des langues romanes afin de dégager des hypothèses plus générales dans le domaine de la diachronie. Dès le départ, nous tenons à affirmer qu'il ne s'agit pas d'un point de vue universaliste dans la mesure où Gustave Guillaume lui-même, inventeur de ce concept, a aussi créé le concept symétrique d'inflexité qui correspond à l'ensemble des opérations inverses. Dans notre étude, nous limiterons l'analyse de la déflexivité aux langues romanes et en particulier au français, à l'italien et au roumain, notre objectif final étant celui de soulever les problèmes généraux relatifs à l'évolution typologique des langues sans bien sûr prétendre résoudre une question aussi délicate. Pour cela, nous proposons de comparer les évolutions diachroniques du français et de l'italien en faisant quelques références au roumain afin de mettre en évidence les points de convergences et les différences les plus caractéristiques en particulier d'un point de vue typologique. Dans des études précédentes, nous avons insisté sur ce que nous avons appelé les convergences décalées entre les deux langues en montrant les évolutions convergentes pour l'utilisation de l'article défini et l'évolution du système temporel des temps du passé [1]. Ici, nous souhaitons mettre l'accent sur la systémique diachronique en nous appuyant sur le concept fondamental de déflexivité.

## 2. Les définitions de la déflexivité

Si nous examinons les évolutions des langues occidentales – comme l'a fait Gustave Guillaume (1883-1960) – la déflexivité est un phénomène évident qui concerne non seulement le latin et les langues romanes qui en sont issues, mais aussi le gotique et les langues germaniques modernes (anglais, néerlandais et même l'anglais).

Pour expliciter notre démarche, nous nous référerons au numéro 178 de la revue *Langages* consacré à la déflexivité auquel nous avons participé :

On observe dans l'évolution du latin aux langues romanes un certain nombre de phénomènes linguistiques qu'il nous semble pouvoir regrouper sous le concept de déflexivité. Traditionnellement, dans les langues romanes, ce terme, créé par Gustave Guillaume, s'applique à des déplacements — généralement des antépositions — de marques morphologiques dans le domaine nominal et le domaine verbal. Dans le cadre de la psychomécanique du langage, Ronald Lowe en donne une définition précise : il s'agit d'un “procès diachronique par lequel un signifié, initialement incorporé à la forme d'un mot, acquiert le statut de mot indépendant dans la langue” (2007 : 557).

Pour Gustave Guillaume, ce processus s'accompagne d'une dématérialisation qui aboutit, dans le cas de l'article, à une forme sans matière.

Tout en nous situant dans la même perspective, nous élargissons cette conception de la déflexivité car elle nous semble avoir une portée explicative beaucoup plus générale. Elle devrait en effet prendre en compte l'ensemble des phénomènes liés à ce processus. Si l'on reprend l'exemple de l'article défini, il s'agit certes d'un "mot indépendant dans la langue", mais qui reste syntaxiquement dépendant du substantif qu'il actualise. Par ailleurs, il s'agit bien d'une forme dématérialisée issue du démonstratif latin, mais cette réduction sémantique n'est pas totale : elle conserve les éléments d'actualisation et de détermination présents dans le démonstratif, rendant ainsi le lien entre l'article et le substantif beaucoup plus fort.

Notre conception de la déflexivité est à replacer dans le cadre d'une systémique diachronique des langues où les évolutions successives correspondent au passage d'un système à un autre. La langue est en équilibre systémique à une époque T1 ; elle subit des changements linguistiques surtout au niveau de la morphologie et de la syntaxe qui ne sont, dans un premier temps, que des microvariations qui vont s'insérer dans des processus plus fondamentaux. Les variations importantes vont engendrer un déséquilibre du système qui doit resystématiser l'ensemble de ses règles de fonctionnement afin de retrouver un nouvel équilibre à une époque T2.

La déflexivité concerne le plan morphologique (puisqu'il s'agit d'une redistribution de la morphologie) et le plan sémantique (puisque la construction de l'article défini repose sur une réduction sémantique). Mais nous venons de voir que la syntaxe est aussi impliquée. On est, dès lors, en droit de se demander quelle place revient, dans cette évolution, aux processus syntaxiques qui accompagnent les processus morphologiques et sémantiques ? Un lien doit nécessairement exister entre les trois plans, mais de quel ordre est-il ? Comme il ne paraît pas vraisemblable que ces trois processus soient, tous les trois, conjointement, la cause de la déflexivité, quelle en est la cause première ?

### **Les mécanismes de la déflexivité**

Considérer que la déflexivité se limite à la création d'un morphème indépendant venant se substituer provisoirement d'abord, puis définitivement, à la désinence, est donc bien une vision réductrice des processus de déflexivité. Par exemple, la déflexivité portant sur la disparition des désinences casuelles latines dans les langues romanes, aboutit, certes, à la création de l'article (exprimant le genre et le nombre), mais aussi à bien d'autres formes linguistiques : entre autres, les prépositions, le partitif, le gérondif français, les auxiliaires, les pronoms personnels sujets français, les diminutifs et les augmentatifs. Toutefois, s'en tenir à cette vision essentiellement morphologique de la déflexivité laisse de côté un élément capital : le changement des règles régissant la syntaxe des marques morphologiques dans la phrase.

Les mécanismes de la déflexivité sont plus complexes : ils passent, le plus souvent, par la constitution d'un mot lié qui, par une opération de saisie anticipée réductrice de sens — désémantisante —, reçoit une partie des éléments exprimés par la forme grammaticale de la langue de départ. Ces nouveaux mots liés ne portent pas toute la signification des anciens morphèmes. Les autres éléments manquants se portent ailleurs, en fonction du nouvel équilibre systémique qui s'est créé dans la langue, en particulier sur l'ordre des mots. Ainsi, les différentes fonctions incluses dans la désinence latine vont être exprimées essentiellement par l'ordre des mots pour le nominatif et l'accusatif, partiellement pour les autres cas qui peuvent avoir recours aux prépositions.

La déflexivité se caractérise donc par l'ensemble des opérations de redistribution d'éléments morphologiques liés dans le cadre de nouvelles priorités hiérarchiques dans le système de la langue [2]

Pour expliciter notre démarche, nous prendrons en considération les éléments suivants en français et en italien :

- dans le syntagme nominal, les relations entre l'article, le démonstratif et la sphère d'appartenance de la personne,

- dans le syntagme verbal, l'évolution de l'expression de la personne.

### 3. Les relations entre l'article, le démonstratif et la sphère d'appartenance à la personne

#### a. Le cas de l'article

Par rapport au français contemporain, en ancien français comme dans l'italien d'aujourd'hui, les personnes interlocutives sont incluses dans une large sphère d'appartenance. Lorsque l'une d'elle apparaît, elle entraîne avec elle sa sphère d'appartenance, ce qui signifie que les êtres et les objets qu'elle implique sont automatiquement définis par un lien de type anaphorique. La liaison entre la sphère d'appartenance et la personne n'empêche cependant pas une distinction entre les deux : il est toujours possible de ne pas tenir compte de cette implication préalable. Ainsi, la phrase italienne *Vuoi comprare una macchina ?* peut être traduite littéralement en français par "Tu veux acheter une voiture?" parce qu'elle ne présuppose aucun lien d'appartenance entre la voiture et la personne de référence, la deuxième personne en l'occurrence. La voiture, dans la phrase italienne comme dans la phrase française, pourrait être achetée par la deuxième personne pour elle-même ou pour toute autre personne (enfant, ami, etc.) : le destinataire n'est pas pris en compte. La voiture n'est déterminée d'avance ni par la personne, ni par le contexte. En revanche, la phrase italienne *Vuoi comprare la macchina?* — largement plus utilisée que la précédente — présente l'article défini *la* qui révèle que la voiture a été prise en compte dans la sphère d'appartenance de la personne. L'article défini *la* n'indique pas ici que la voiture est déterminée, comme ce serait le cas de *la voiture* en français contemporain : bien au contraire, en italien, la voiture reste tout à fait indéterminée. La fonction de l'article ne porte que sur le lien d'appartenance de l'objet "voiture" à la personne de référence. Dès lors, cette voiture — quoique non encore achetée — n'est pas prévue pour une autre personne que celle de référence. Comme le français, dans son fonctionnement morphosyntaxique actuel, ne fait plus rentrer la voiture dans la sphère d'appartenance de la personne, pour la traduction littérale on est obligé (si on ne fait pas référence à une voiture précise évoquée par le contexte linguistique ou extra-linguistique) de remplacer l'article défini de l'italien par un article indéfini : *Tu veux acheter une voiture ?* Il est cependant possible en français familier d'avoir une traduction qui prend en compte le rapport d'appartenance à la personne de référence en réintroduisant celle-ci au niveau du syntagme verbal : *Tu veux t'acheter une voiture ?*

On se rend bien compte ici que si le français veut expliciter le rapport d'appartenance, il ne peut le faire qu'au niveau du syntagme verbal, avec un pronom personnel datif — *t'* —. Il s'agit d'une forme qui focalise sur la personne et qui insiste d'une manière bien plus marquée sur cette focalisation que la phrase italienne *Vuoi comprare la macchina ?* Mais l'italien a également la possibilité de focaliser de la même manière sur la personne, au niveau du syntagme verbal. Dans ce cas, la phrase aura une structure et une signification similaire à celle de la phrase française : *Vuoi comprarti una macchina ?*

A la fin de cette première approche comparative des fonctions respectives de l'article en français et en italien, on peut remarquer que l'article français peut être qualifié de "mono-valent" en ce sens qu'il sert à rappeler que le substantif qui le suit a déjà été déterminé, antérieurement, dans le discours. Son fonctionnement suit un ordre progressif et ne fait aucune référence à la personne : l'article défini français a donc fonction de rappel d'une détermination antérieure dans le discours.

En revanche, l'article défini italien est "bi-valent" : il possède, comme l'article français, la même fonction de détermination du substantif qui le suit, mais, comme c'était aussi le cas en ancien français, il a une seconde fonction : celle de mettre en relation l'être ou l'objet avec la sphère d'appartenance de la personne. Lorsque ce second type de détermination est utilisé, le premier n'est plus pertinent. C'est pourquoi nous avons pu affirmer que dans la phrase *Vuoi comprare la macchina?* l'article *la* ne confère pas au substantif une valeur sémantique déterminée, car c'est la référence à la sphère de la personne qui est, alors, sa fonction essentielle.

L'article défini italien possède à la fois une fonction de rappel d'une détermination antérieure dans le discours et fait référence à la sphère d'appartenance de la personne.

On peut en conclure que le processus de dématérialisation du démonstratif vers l'article a été poussé jusqu'à son terme en français contemporain et a abouti à une répartition complémentaire entre l'article indéfini *un* et l'article défini *le*. L'article défini de l'ancien français, tout comme celui de l'italien, n'ont pas été aussi loin dans ce processus : la valeur démonstrative s'est certes affaiblie, mais elle reste plus forte qu'en français contemporain [3], et le rapport à la sphère de la personne est l'une des caractéristiques fondamentales de leur fonctionnement.

Comment expliquer la disparition, en français contemporain, de la référence de l'article défini à la sphère de la personne ? Plusieurs hypothèses s'offrent à notre réflexion : faut-il penser que la référence à la personne de l'article défini ne dépendait que de la matière sémantique qui le constituait et que le processus de dématérialisation plus poussé qu'en ancien français et qu'en italien l'aurait complètement évacué ? Mais ne faut-il pas aussi prendre en considération le fait que la personne soit avant tout liée au syntagme verbal et que le rapport de l'article défini, en ancien français et en italien, avec la sphère d'appartenance de la personne, dépende directement de la personne contenue dans le verbe.

En roumain, le système est semblable à celui de l'italien, la référence à la sphère de la personne. On a par exemple *ce mai face mama?* signifiera « comment vas ta mère ? ». Mais ce lien est surtout typique dans la construction avec le pronom clitique datif où il n'y a pas de restriction venant de la sphère sémantique de l'objet possédé ni du régime du verbe. Ainsi *mi-am uitat stloul acasă* voudra dire « j'ai oublié mon stylo à la maison ».

### b. Le cas du démonstratif

Pour le système du démonstratif, on peut observer de fortes similitudes entre l'ancien français (pour la période la plus ancienne) et l'italien. L'opposition *CIST/CIL* de l'ancien français correspond à l'opposition de l'italien *QUESTO/QUELLO*. Ces systèmes sont très similaires à celui de la seconde phase du latin classique où *HIC* est abandonné au profit de *ISTE*. *CIST* et *QUESTO* rendent souvent compte de situations subjectivées par le locuteur et permettent au locuteur de focaliser l'attention de son interlocuteur sur une personne, un objet, une situation qui les concernent tous les deux.

*QUELLO* et *CIL* renvoient tous les deux à l'espace énonciatif du HORS MOI, c'est-à-dire de la troisième personne.

On voit bien dans ce système qu'une morphologie interne se distingue. En effet, on peut mettre en évidence les morphèmes suivants :

–*ST*– et –*L(L)*– où l'opposition personnelle se manifeste pratiquement comme en latin par la morphologie personnelle. Cette différenciation repose sur une opposition phonétique –*ST*/–*L(L)* qui peut être interprétée sur le plan phonosémantique. En effet, les traits articulatoires du son [s] peuvent être interprétés analogiquement comme un mouvement continu qui est brutalement arrêté par l'occlusive [t] ; cette analogie articulatoire délimite un espace proche de celui qui est à l'origine de la locution, c'est-à-dire ce que nous avons appelé l'espace du MOI. Au contraire, le mouvement articulatoire de la consonne [l] n'est pas arrêté et peut se poursuivre indéfiniment jusqu'à l'extinction du souffle pulmonaire : il explicite ainsi un espace ultérieur au précédent c'est-à-dire un espace qui se situe au-delà de celui des interlocuteurs, l'espace du HORS MOI. Cette division de l'espace interlocutif se fonde sur l'opposition phonosémantique que nous venons d'explicitier est identique à celle qui a existé en latin entre *ISTE* et *ILLE*.

De l'ancien français au français moderne, la dernière phase de l'évolution de ce système va voir le renforcement d'une nouvelle opposition symétrique *CE N-ci/CE N-là*. Le démonstratif *CE* coexiste à côté de *CIST* et de *CIL* avec une valeur sémantique neutralisée qui, en fonction des situations, correspond à celle de *CIST* ou à celle de *CIL*.

D'après C. Marchello-Niziat (1995 p.170 et 171), les formes *CE N-ci* et *CE N-là* ont remplacé au XV<sup>e</sup> siècle les formes longues du démonstratif, préfixées en *i-* (par exemple *ICIST* ~

*ICIL*). Elle présente cette évolution comme phonétique et morphologique sans en définir la valeur sémantique.

En français moderne, les emplois de *CE N-ci* et *CE N-là* vont respecter les critères suivants : *-CI* permet d'identifier le référent grâce au contexte d'énonciation c'est-à-dire le locuteur, le lieu et le moment de l'énonciation et le discours ; en revanche l'emploi de *-LÀ* ne permet cette identification que grâce aux éléments référentiels qui ne figurent pas dans le contexte d'énonciation.

En roumain, le fonctionnement du démonstratif est semblable à celui de l'ancien français et de l'italien. Ainsi, on aura : *acest om* « cet homme-ci », *această femeie* « cette femme-ci », *acel om* « cet homme-là », « cette femme-là ».

#### 4. L'expression de la personne dans le syntagme verbal

On sait qu'au départ, en latin, le sujet du verbe était exclusivement intraverbal. C'est encore le cas en italien : on observe même un renforcement des désinences verbales exprimant la personne, soit par l'utilisation d'un système vocalique cohérent et qui tend à se généraliser à l'ensemble des conjugaisons — *-o* pour la première personne, *-i* pour la deuxième personne, *-a/-e* pour la troisième personne, *-mo*, *-te* et *-no* pour les personnes du pluriel —, soit par l'introduction d'une séquence finale *-go* à la première personne (rappelant le latin *ego*) : lt. *tollo* > it. *tolgo* 'j'enlève', lt. *soluo* > it. *scioglio* 'je dissous', lt. *venio* > it. *vengo* 'je viens', lt. *teneo* > it. *tengo* 'je tiens', etc.

C'était aussi le cas en très ancien français, comme le souligne Gérard Moignet : "Si, en très ancien français, l'emploi du pronom reste rare et généralement expressif, répondant à une intention d'insistance ou d'opposition, il devient par la suite plus fréquent, puis courant et normal, sans qu'aucune nuance stylistique se laisse percevoir. Il devient la marque de la personne sujet. Dans la prose du début du XIII<sup>e</sup> siècle, c'est l'absence du pronom sujet qui devient relativement rare." [4] De l'ancien français jusqu'au français contemporain, l'évolution n'a fait que se poursuivre avec un pronom personnel sujet de plus en plus indépendant et des désinences verbales tendant à disparaître ou à être antéposées : ainsi, l'apparition d'un nouveau pronom *on* (< homme) permet à *nous on chante* de concurrencer, dans le français parlé d'aujourd'hui *nous chantons*.

Désormais, la personne intraverbale, en français, est complètement sortie à l'extérieur du verbe : elle se construit en langue à la suite d'un processus de déflexivité parvenu à son terme. Une fois extraite de l'ensemble des constituants amalgamés composant le verbe (lexème verbal, aspect, mode, temps, personne et sa sphère de référence), la personne, représentée par le pronom personnel sujet, n'exprime plus qu'elle-même et ne peut plus avoir de liens anaphoriques avec les êtres et les objets qui, auparavant, dépendaient d'elles. Seuls restent attachés à la personne les êtres et les objets qui contribuent à son identité personnelle, familiale ou sociale.

En roumain, la personne verbale est comme en italien postposée au verbe et on n'assiste pas à une antéposition déflexive comme c'est le cas en français et la situation reste flexionnelle comme en italien.

#### Conclusions provisoires sur les évolutions typologiques du français, de l'italien et du roumain

Si nous considérons les exemples que nous avons analysés relatifs à la déflexivité de l'italien, du français et du roumain dans le syntagme nominal et le syntagme verbal, on peut se rendre compte que la référence à la sphère personnelle est un élément fondamental qui permet de caractériser les évolutions. Le français porte les phénomènes de déflexivité à leur terme en éliminant progressivement les rapports avec la sphère personnelle d'appartenance : d'une manière quasi-totale pour l'article et le démonstratif au sein du syntagme nominal, d'une manière irréversible (même si ce phénomène est en cours) en commençant par le présent de l'indicatif au sein du syntagme verbal. Il en va tout autrement en italien et en roumain où ce rapport est maintenu

dans le syntagme nominal et renforcé au sein du syntagme verbal ; le pronom personnel sujet n'y est pas obligatoire et les oppositions vocaliques des désinences postverbales se sont renforcées au cours du temps. Le français a donc tendance à construire toutes ses unités morphologiques en langues en les antéposant aux substantifs et aux verbes qui deviennent des unités lexicales non marquées alors que l'italien et le roumain, par leur double morphologie nominale, les rapports confirmés à la sphère d'appartenance personnelle dans le syntagme nominal et dans le syntagme verbal continuent de construire les substantifs et les verbes en discours. Nous proposons donc une hypothèse, sans doute très hardie sur le plan de l'évolution typologique : le français tendrait à devenir une langue « néo-isolante » alors que l'italien et le roumain resteraient plus proches du latin et des autres langues romanes en restant dans la catégorie des langues « encore » flexionnelles.

### Perspectives typologiques

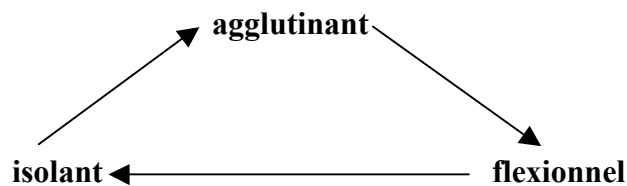
August-Wilhelm Schlegel (1767-1845) peut être considéré comme le père de la typologie moderne. En 1818, dans *Observations sur la langue et la littérature provençales*, il distingue trois grands types de langues, langues *isolantes* (le chinois), langues *agglutinantes* (le turc) et langues flexionnelles (les langues indo-européennes). Ainsi, les langues indo-européennes anciennes sont classées parmi les langues flexionnelles, alors que l'indo-européen ancien était une langue de type *agglutinant*. Le chinois, considéré comme le modèle des langues *isolantes*, possédait plus anciennement une morphologie de type flexionnel. Aujourd'hui, l'anglais, l'allemand et, comme nous avons essayé de le montrer le français, semblent évoluer vers un type de langue néo-isolant.

#### Y aurait-il une évolution cyclique des langues ?

A partir de toutes ces observations, il serait possible de concevoir l'évolution des langues comme un cycle évolutif comprenant trois grandes étapes :

**langue isolante → langue agglutinante → langue flexionnelle**

Si l'on ajoute à cela que des langues comme l'anglais, l'allemand et même le français présentent actuellement certaines caractéristiques des langues isolantes, on pourrait alors représenter schématiquement l'évolution des langues comme un phénomène *cyclique* :



Ces hypothèses conclusives nous amènent à recentrer nos réflexions sur la déflexivité et nous conduisent à inscrire cette dernière dans un processus plus large d'évolution typologique des langues.

#### Références:

[1] Begioni, Louis : « La situation linguistique de l'Italie : convergences décalées avec les langues romanes », in Begioni, Louis et Muller, Claude (eds.) : *Problèmes de sémantique et de syntaxe, Hommage à André Rousseau*. Lille : CeGes, Université Charles-de-Gaulle – Lille 3, 2007, p. 161-178.

[2] Begioni, Louis et Rocchetti, Alvaro , « La déflexivité du latin aux langues romanes : quels mécanismes systémiques sous-tendent cette évolution ? », dans Begioni L. et Bottineau D. (éds), *La déflexivité*, Langages 178, Paris, Armand Colin, 2010, p. 67-68.

[3] On est parfois obligé, dans la traduction, de rendre l'article défini italien *il/la* par un démonstratif français plutôt que par l'article défini : *vedi la macchina nel parcheggio* ? 'Tu vois cette voiture dans le parking ?'

[4] Moignet, Gérard, *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, 1973, p. 128.

### Références bibliographiques

Begioni, Louis : « La situation linguistique de l'Italie : convergences décalées avec les langues romanes », in Begioni, Louis et Muller, Claude (eds.) : *Problèmes de sémantique et de syntaxe, Hommage à André Rousseau*. Lille : CeGes, Université Charles-de-Gaulle – Lille 3, 2007, p. 161-178.

Begioni, Louis et Bottineau, Didier (éds) : *La déflexivité, Langages 178*. Paris : Armand Colin, 2010.

Begioni, Louis. et Rocchetti, Alvaro, « La déflexivité du latin aux langues romanes : quels mécanismes systémiques sous-tendent cette évolution ? », in Begioni, Louis et Bottineau, Didier (éds) : *La déflexivité*, Langages 178. Paris : Armand Colin, 2010, p. 53-66.

Guillaume, Gustave : *Prolégomènes à la linguistique structurale II. Discussion et continuation psychomécanique de la théorie saussurienne de la diachronie et de la synchronie*, Lowe, Ronald (éd). Québec: Les Presses de l'Université Laval, 2004 [1954-1958].

Jespersen, Otto : *Nature, évolution et origine du langage*. trad. fr. 1976. Paris, Payot, 1922.

Lowe, Ronald : *Introduction à la psychomécanique du langage. I : Psychosystématique du nom*. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 2007.

Marchello-Nizia, Christiane : *L'évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*. Paris : Armand Colin, 1995.

Marchello-Nizia, Christiane : « Du subjectif au spatial : l'évolution des formes et du sens des démonstratifs en français », in *Langue française 152*. Paris : Larousse, 2006, p. 114 -126.

Moignet, Gérard : *Grammaire de l'ancien français*. Paris : Klincksieck, 1973, p. 128.

Schlegel, August-Wilhelm von : *Observations sur la langue et la littérature provençales*. Paris, Librairie grecque-latine-allemande, 1818.

Schlegel, Friedrich von : *Über die Sprache und Weisheit der Indier: ein Beitrag zur Begründung der Alterthumskunde*. Heidelberg, Mohr und Zimmer, 1808.